

384/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026

**Objet : Permis de construire pour l'installation d'un parc photovoltaïque au sol à Goarimoù ar Bris – Avis du conseil municipal**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la demande d'avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) sur le dossier de Permis de Construire n° 029 067 25 00006 déposé le 22 décembre 2025 par la société SOLEFRA 54 relatif à l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit Goarimoù ar Bris à GUERLESQUIN, parcelles cadastrées F202, F385 et F386 comprenant l'installation :

- D'un poste de livraison / transformation (PDL/PTR), de deux postes de transformation (PTR), d'un container de stockage de matériel (CST) d'une surface au sol d'environ 100 m<sup>2</sup>, teinte RAL 6005.
- D'une clôture de sécurisation du parc sur 2.036 m linéaires environ et sur 2 m de hauteur en moyenne pour une surface clôturée de 13,76 ha.
- La superficie des modules est d'environ 5,5 ha
- La puissance totale est d'environ 14 MWc

Le conseil municipal a pris connaissance des différents documents et avis concernant ce projet.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce projet.**

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY